

Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité (fiche nationale)

RNCP41950 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	333, 335, 340
Formacode(s)	15466, 15436, 44069
Code(s) ROME	K1203, K1204, K1207, G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL · SIRET : 13002612300013

CY CERGY PARIS UNIVERSITE · SIRET : 13002597600015

UNIVERSITE D'ORLEANS · SIRET : 19450855200016

UNIVERSITE D ARTOIS · SIRET : 19624401600016

UNIVERSITE DE LA REUNION · SIRET : 19974478000016

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE DE LA GUYANE · SIRET : 13002059700014

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI · SIRET : 19202664900264

UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC · SIRET : 19730858800015

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010

UNIVERSITE PARIS-SACLAY · SIRET : 13002602400054

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD) · SIRET : 19660437500010

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE · SIRET : 19594403800205

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010
<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) · SIRET : 19640251500270

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE DE TOULON · SIRET : 19830766200017

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION · SIRET : 19811201300018

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

UNIVERSITE DE POITIERS · SIRET : 19860856400375

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF) · SIRET : 13002574500014

UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010

UNIVERSITE DES ANTILLES · SIRET : 19971585500011

UNIVERSITE DU MANS · SIRET : 19720916600010

AVIGNON UNIVERSITE · SIRET : 19840685200204

UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE · SIRET : 19931238000017

UNIVERSITE JEAN MONNET (EPSCP) · SIRET : 93850168100010

UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE · SIRET : 19911975100014

UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMASUP NORD-PAS DE CALAIS	42813525500050	Former
INST FORMATION EDUCATION PHYSIQ SPORTIVE	32380089600017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Les secteurs du sport, de la jeunesse et des activités physiques et culturelles connaissent aujourd'hui de fortes évolutions liées à la diversification des publics, au développement des pratiques à des fins de santé et de bien-être, ainsi qu'aux enjeux de transition écologique et d'inclusion. Ces mutations renforcent les besoins en professionnels capables d'encadrer des activités physiques et sportives adaptées, d'enseigner l'éducation physique et sportive, de développer les projets d'éducation par le sport.

Dans ce contexte, les organisations recherchent des intervenants polyvalents disposant de compétences opérationnelles pour analyser planifier et mettre en œuvre des actions d'éducation physique et sportive, incluant l'enseignement et l'encadrement d'activités variées auprès de différents publics dans des contextes scolaires et socio-éducatifs.

La Licence "STAPS : éducation et motricité", inscrite à l'annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport, permet l'encadrement d'activité physique et sportive. Elle vise ainsi à répondre à ces besoins en dotant les titulaires des compétences nécessaires pour intervenir dans les secteurs du sport, des loisirs et de l'animation socioculturelle.

Les diplômés peuvent exercer des activités d'encadrement d'activité physique et sportive ou d'animation, d'enseignement de l'éducation physique et sportive, de conception de projets d'éducation par le sport.

À l'issue du diplôme, ils accèdent notamment à des fonctions d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ou d'enseignants d'éducation physique et sportive contractuels ou bien de chargé de développement de l'éducation par le sport. Le diplôme permet également de préparer les concours de la fonction publique d'État et Territoriale dans le sport.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans un cadre éthique, réglementaire et sécuritaire, les activités sont :

- Analyse d'une situation relative l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves
- Conduite de projet, élaboration et planification de séquences et de programmes d'éducation physique et sportive dans des structures éducatives
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
- Enseignement de l'Éducation physique et sportive (EPS) dans le système scolaire
- Enseignement d'une pluralité d'activités physiques, sportives ou artistiques dans des structures socio-éducatives

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
 - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
 - Développer une argumentation avec esprit critique
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques

- Contextualiser la motricité et l'activité en prenant en compte l'environnement, les objectifs éducatifs et les besoins spécifiques des pratiquants.
- Évaluer la motricité et l'activité d'une personne ou d'un groupe à partir de concepts scientifiques pluridisciplinaires et de modèles théoriques et méthodologiques.
- Concevoir des situations d'apprentissage permettant de développer la motricité et l'activité physique en mobilisant la culture technique, didactique, institutionnelle et pratique des activités physiques, sportives et artistiques (APSA).
- Assurer le suivi et la régulation des apprentissages en utilisant des outils d'analyse adaptés évaluant la progression des pratiquants.
- Intégrer des approches durables et responsables dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités physiques et sportives.
- Concevoir un projet éducatif par les activités physiques, sportives et artistiques adapté aux publics ciblés.
- Mettre en œuvre des démarches et techniques d'intervention adaptées aux transformations et apprentissages

visés.

- Concevoir des séquences d'activités physiques, sportives et artistiques en fonction des objectifs pédagogiques et des caractéristiques des publics.
- Adapter les interventions éducatives en fonction de l'environnement social, culturel et institutionnel.
- Adapter les programmes et activités physiques aux contraintes environnementales, climatiques et énergétiques.
- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations.
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique.
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants.
- Adapter l'intervention au public en fonction des ressources bio-psycho-sociales des pratiquants en mobilisant des connaissances scientifiques pluridisciplinaires.
- Concevoir des séances, leçons, séquences pédagogiques inclusives favorisant l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations.
- Adapter l'enseignement aux besoins, aux divers profils et aux spécificités de chaque élève pour garantir l'équité et l'accessibilité.
- Mettre en œuvre des pratiques motrices, méthodologiques et sociales favorisant l'inclusion et la participation de tous.
- Évaluer les apprentissages et les conduites pour ajuster l'intervention et assurer l'accès équitable aux compétences.
- Sensibiliser les élèves à l'impact des activités physiques sur la santé, l'environnement et l'égalité sociale, en promouvant des pratiques respectueuses et durables.
- Concevoir des séances, leçons et séquences pédagogiques adaptées aux publics et conformes aux projets de la structure, aux textes réglementaires et aux conditions d'hygiène et sécurité.
- Mettre en œuvre les interventions pédagogiques pour développer les conduites motrices, méthodologiques et sociales des publics.
- Évaluer les apprentissages et les conduites pour ajuster les pratiques et attester des acquisitions.
- Adapter les contenus, méthodes et dispositifs pédagogiques à la diversité des publics.
- Accompagner le développement global des compétences motrices, méthodologiques et sociales des participants.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" (facultatives pour l'obtention de certification) :

- Concevoir des séances, leçons et séquences pédagogiques adaptées aux publics et conformes aux projets de la structure, aux textes réglementaires et aux conditions d'hygiène et sécurité.
- Mettre en œuvre les interventions pédagogiques pour développer les conduites motrices, méthodologiques et sociales des publics.
- Évaluer les apprentissages et les conduites pour ajuster les pratiques et attester des acquisitions.
- Adapter les contenus, méthodes et dispositifs pédagogiques à la diversité des publics.
- Accompagner le développement global des compétences motrices, méthodologiques et sociales des participants.

La validation des compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" donne accès à l'exercice de maître-nageur sauveteur.

Blocs de compétences

RNCP41950BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC06 — Évaluer la motricité et l'activité physique et/ou sportive d'un public orientant les programmes d'apprentissages

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contextualiser la motricité et l'activité en prenant en compte l'environnement, les objectifs éducatifs et les besoins spécifiques des pratiquants.
- Évaluer la motricité et l'activité d'une personne ou d'un groupe à partir de concepts scientifiques pluridisciplinaires et de modèles théoriques et méthodologiques.
- Concevoir des situations d'apprentissage permettant de développer la motricité et l'activité physique en mobilisant

la culture technique, didactique, institutionnelle et pratique des activités physiques, sportives et artistiques (APSA).

- Assurer le suivi et la régulation des apprentissages en utilisant des outils d'analyse adaptés évaluant la progression des pratiquants.
- Intégrer des approches durables et responsables dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités physiques et sportives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC07 — Concevoir des projets, en élaborant et planifiant des séquences et des programmes d'éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir un projet éducatif par les activités physiques, sportives et artistiques adapté aux publics ciblés.
- Mettre en œuvre des démarches et techniques d'intervention adaptées aux transformations et apprentissages visés.
- Concevoir des séquences d'activités physiques, sportives et artistiques en fonction des objectifs pédagogiques et des caractéristiques des publics.
- Adapter les interventions éducatives en fonction de l'environnement social, culturel et institutionnel.
- Adapter les programmes et activités physiques aux contraintes environnementales, climatiques et énergétiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC08 — Encadrer des séances d'activité physique, sportive, artistique ou adaptée, destinées à tous les publics, y compris ceux à besoins spécifiques, dans une visée de santé, de bien-être ou de performance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations.
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique.
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants.
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique.
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants.
- Adapter l'intervention au public en fonction des ressources bio-psycho-sociales des pratiquants en mobilisant des connaissances scientifiques pluridisciplinaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC09 — Enseigner l'Éducation physique et sportive dans le système scolaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir des séances, leçons, séquences pédagogiques inclusives favorisant l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations.
- Adapter l'enseignement aux besoins, aux divers profils et aux spécificités de chaque élève pour garantir l'équité et l'accessibilité.
- Mettre en œuvre des pratiques motrices, méthodologiques et sociales favorisant l'inclusion et la participation de tous.
- Évaluer les apprentissages et les conduites pour ajuster l'intervention et assurer l'accès équitable aux compétences.
- Sensibiliser les élèves à l'impact des activités physiques sur la santé, l'environnement et l'égalité sociale, en

promouvant des pratiques respectueuses et durables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41950BC10 — Enseigner une pluralité d'activités physiques, sportives et artistiques dans des structures socio-éducatives

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir des séances, leçons et séquences pédagogiques adaptées aux publics et conformes aux projets de la structure, aux textes réglementaires et aux conditions d'hygiène et sécurité.
- Mettre en œuvre les interventions pédagogiques pour développer les conduites motrices, méthodologiques et sociales des publics.
- Évaluer les apprentissages et les conduites pour ajuster les pratiques et attester des acquisitions.
- Adapter les contenus, méthodes et dispositifs pédagogiques à la diversité des publics.
- Accompagner le développement global des compétences motrices, méthodologiques et sociales des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- P-85.51 Enseignement
- R-93 Activités sportives, récréatives et de loisirs

Dans les secteurs public, privé associatif et privé marchand ayant pour objectifs l'éducation, l'apprentissage et l'insertion sociale par le sport et l'activité physique :

- Structures d'insertion sociale par le sport
- Structures d'éducation populaire par le sport
- Secteur scolaire
- Associations et associations sportives

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de développement de l'éducation par le sport, de l'insertion sociale par le sport, de cohésion sociale par le sport au sein du secteur sportif ou auprès d'une structure d'éducation, d'éducation populaire
- Enseignant d'Education Physique et Sportive (EPS) contractuel

Emplois accessibles sur concours :

- Enseignant d'Éducation physique et sportive (EPS) titulaire (concours professorat d'EPS)
- Éducateur territorial des activités physiques et sportives (APS) (concours ETAPS)
- Professeur des écoles (Concours de recrutement de professeur des écoles)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Le titulaire de la Licence peut demander la délivrance d'une carte professionnelle Educateur sportif (articles L212-1 et son Annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport).
- Article 2 de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.
- La validation de l'unité d'enseignement "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" donne accès au titre de maître-nageur sauveteur conformément à l'article 2 de l'arrêté du 15 mars 2010 portant création du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités aquatiques », au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » et au diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive » et relatif à l'unité d'enseignement « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » au sein de diplômes nationaux d'enseignement supérieur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 814 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	56 227
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X85 — Professionnels de l'action sociale V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 066 €
Selon la branche	7 025 € – 7 106 €

Prise en charge	Branches concernées
7 066 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 106 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 025 €	CPNEF Sport

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2035

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35972

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://univ-avignon.fr/>
<https://www.cyu.fr/>
<https://www.univ-jfc.fr/>
<https://www.univ-nantes.fr/>
<https://www.u-bourgogne.fr/>
<https://www.univ-lyon1.fr/>
<https://www.uca.fr/>
<https://univ-cotedazur.fr/>
<https://www.univ-amu.fr/>
<http://www.univ-artois.fr/>
<https://www.u-bordeaux.fr/>
<https://www.univ-brest.fr/>
<https://www.unicaen.fr/>
<https://www.universita.corsica.fr/>
<https://www.univ-guyane.fr/>
<https://www.univ-reunion.fr/>
<https://www.univ-lille.fr/>
<https://www.unilim.fr/>
<https://www.univ-lorraine.fr/>
<https://www.umontpellier.fr/>
<https://www.univ-pau.fr/>
<https://www.univ-perp.fr/>
<https://www.u-picardie.fr/>
<https://www.univ-poitiers.fr/>
<https://www.univ-reims.fr/>
<https://www.univ-rouen.fr/>
<https://www.unistra.fr/>
<https://www.univ-tln.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/>
<http://www.univ-ag.fr/>
<https://www.univ-evry.fr/>
<https://www.univ-orleans.fr/>
<https://www.univ-littoral.fr/>
<http://www.univ-lemans.fr/>

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/>
<https://www.univ-st-etienne.fr/>
<https://www.univ-fcomte.fr/>
<https://u-paris.fr/>
<https://www.parisnanterre.fr/>
<https://www.u-pec.fr/>
<https://www.universite-paris-saclay.fr/>
<https://www.uphf.fr/>
<https://www.univ-rennes2.fr/>
<https://www.univ-smb.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41950/>

Où se former

Formations référencées	10
Organismes	8
Régions couvertes	6
Prix indicatif	2 505 € – 14 076 €
Durée	530 – 1926 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2025 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	3 661 €
Coût moyen par dossier	1 831 €
Durée moyenne	564 h
Période	09/2026
Reste à charge titulaire	47 %
France compétences	47 %
Compte d'engagement citoyen	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.